

Procès verbal AG 2020 Enfants des collines

Présent.es comité :	Nora Rupp, Lea Winter, Sébastien Leignel
Présent.es membres/parrains-marraines :	Joyce Rupp, Daniel Rupp, Monique Gervais, Anne Peverelli
Equipe association :	Clea Rupp, Christian Pinilla
Invité.es :	Martine Haemmerli
Excusé.es :	Majdouline Aït, Lucia Castro, Dino Merico

Ordre du jour

1) Adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est accepté, aucun point n'est ajouté.

2) Rapport d'activité 2019

- Les chiffres des projets au Bénin sont donnés pour les projets microcrédit et parrainage.
 - 231 enfants ont reçu un kit scolaire ; 170 un uniforme et des chaussures ; 56 les frais de scolarité financés ; 108 bénéficient de la cantine.
 - 30 groupes sont en attente ; 10 groupes en situation irrégulière ; 29 actuellement dans le projet.
- Le projet SINMIMBI en 2019 ;
 - Construction de l'adduction d'eau et les formations participatives ; 30 femmes ; 13 latrines construites.
 - Formations au corps enseignant des villages partenaires ; 60 enseignant.es et distribution de points d'eau potables dans les écoles avec lavage de mains.
 - 150 citernes nettoyées.
- Projet KIBILI ;
 - Travail intense de terrain en 2019.
 - Mise en place de la coopérative et de l'équipe locale qui est aujourd'hui financée par la huilerie Emile Noël.
 - Production freinée à cause de problèmes techniques puis en 2020 à cause du COVID.
 - Projet qui est sorti des mains d'Enfants des collines puisque la huilerie le prend en charge désormais.

- Activités promotion : le marché de Noël en 2019 a eu un grand succès. Malheureusement, par manque de marchandise, nous ne pourrions pas être présents en 2020 à Pole Sud et aucune activité de promotion n'est prévue pour cette année 2020.

3) Présentation et approbation des comptes 2019

- Les ressources 2019 consistent essentiellement des apports de la Fedevaco pour le projet Sinmimbi (47%), Emile Noël (27%) puisqu'ils ont rémunéré Clea Rupp lors de son travail en Guinée mais en passant par l'association. L'apport des donateurs et donatrices (13%) et des parrains-marraines (11%), ainsi que les membres (2%) complètent les fonds de l'association.
- La répartition des charges 2019 sont distribuées ainsi : 6% charges d'exploitation (y compris la cotisation Fedevaco), 43% du projet Kibili (mentionné ci-dessus), 28% le projet Sinmimbi et 23% le projet de parrainage.
- Comptes 2019 validés par l'AG.

4) Rapport des vérificateurs des comptes

- Le rapport est lu et l'AG l'approuve.

5) Election des vérificateurs des comptes 2020

6) Élection du nouveau comité

- Un au-revoir est dédié aux sœurs Rupp, qui prennent le temps d'expliquer leur départ et reçoivent diverses vidéos des partenaires leur disant au-revoir.
- Le nouveau comité est présenté à tour de rôle, en présentiel pour Martine, Daniel et Christian, et en vidéos pour les deux absentes excusées (Lucia et Majdouline).

7) Présentation des projets pour 2020

- Les différentes activités qui ont eu lieu en 2020 dans le projet Sinmimbi ont été présentées notamment ; le potager, les campagnes de sensibilisation contre le COVID, les supports visuels pour le lavage de mains, le reportage apparu sur canal3 Bénin.

8) Présentation du budget prévisionnel

- Le budget de la dernière année de Sinmimbi est présentée : 62 645 chf avec notre apport prévu qui sera d'environ 13 000 chf.
- Une crainte est toutefois émise sur les apports reçus à cause de la situation mondiale ; le soutien sera probablement moins important que prévu.

9) Révisions des statuts

- Les statuts comportent deux points essentiels qui ont changé
 - (article 5) Les marraines et parrains acquièrent le statut de membres désormais. Toutefois, aucune modification de la cotisation n'est faite.
 - (article 20) Un nouvel organe est créé en honneur aux fondatrices de l'association. Le comité honoraire est créé, composé de Clea et Nora Rupp.

10) Divers

- La possibilité d'engager un civiliste en 2021 est étudiée, notamment d'envoyer quelqu'un sur le terrain.
- Un nouveau projet 2021 sera probablement monté autour de la sécurité alimentaire mais la condition est qu'il soit pris en charge par HP dès le départ.